

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PETITES VILLES DE DEMAIN

Retour sur une année
d'expérimentation



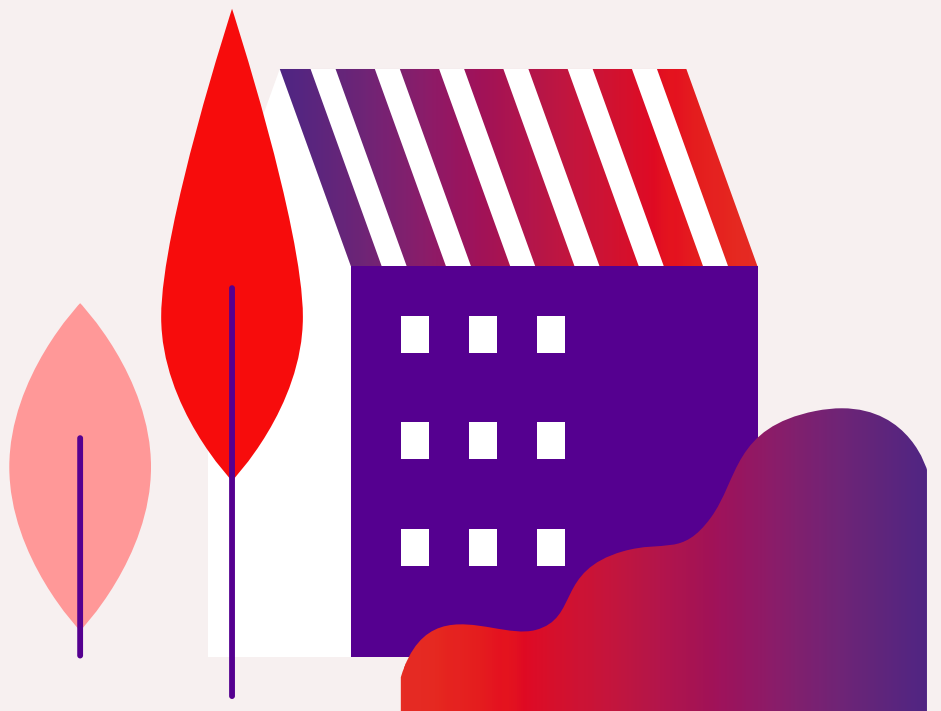
Sommaire

Édito	3
Les PVD au rendez-vous !	4 → 5
1. Consulter, concerter, co-construire ou co-décider : quels objectifs pour les PVD ?	6 → 12
→ Diagnostiquer	
→ Proposer	
→ Choisir	
2. Un an après, quels résultats, quelles perspectives ?	13 → 16
→ Les PVD dans les standards de participation	
→ Numérique et présentiel : le combo parfait	
→ Et après ?	

Le partenariat de Cap Collectif avec la Banque des Territoires, qui permet aux communes du programme Petites Villes de Demain (PVD) d'initier gratuitement des projets participatifs en ligne, a été récompensé par le **Prix de l'Innovation territoriale 2022** du Salon des Maires.



CATÉGORIE TRANSITION NUMÉRIQUE



Édito

Rendre la participation citoyenne accessible à toutes les collectivités

Trop souvent, les Petites villes de demain qui souhaitent développer la démocratie participative sur leur territoire se heurtent à de multiples difficultés : coût financier, ressources humaines, culture numérique, etc. Face à ce constat, Cap Collectif a proposé à la Banque des Territoires de leur **faciliter l'accès aux outils développés** sur sa plateforme mutualisée Purpoz.

Grâce au financement de la Banque des Territoires dans le cadre du partenariat avec Cap Collectif, les 1600 communes du programme Petites Villes de Demain ont eu la possibilité de s'inscrire gratuitement pour une année aux services de la plateforme Purpoz.

Depuis près d'un an, ce sont plus de 150 communes labellisées Petites Villes de Demain qui ont pu se lancer dans l'aventure participative grâce à Purpoz. Elles ont eu non seulement l'occasion **d'expérimenter des démarches de participation mobilisant des outils en ligne**, mais aussi l'opportunité d'être **accompagnées et formées** pour cela.

Nous sommes heureux de partager, via cette publication, un premier bilan et un retour d'expérience qui, au-delà de confirmer que la démocratie participative et la co-construction en ligne ne sont pas réservées aux grandes agglomérations, permettra à de plus en plus de petites villes de s'engager sereinement dans ces démarches.

Michel-François Delannoy,
Directeur du Département « Appui aux Territoires »
de la **Banque des Territoires**

Cyril Lage,
CEO de **Cap Collectif**

Les PVD au rendez-vous !

Méthodologie : les données utilisées dans ce document ont été recueillies entre janvier et octobre 2022.

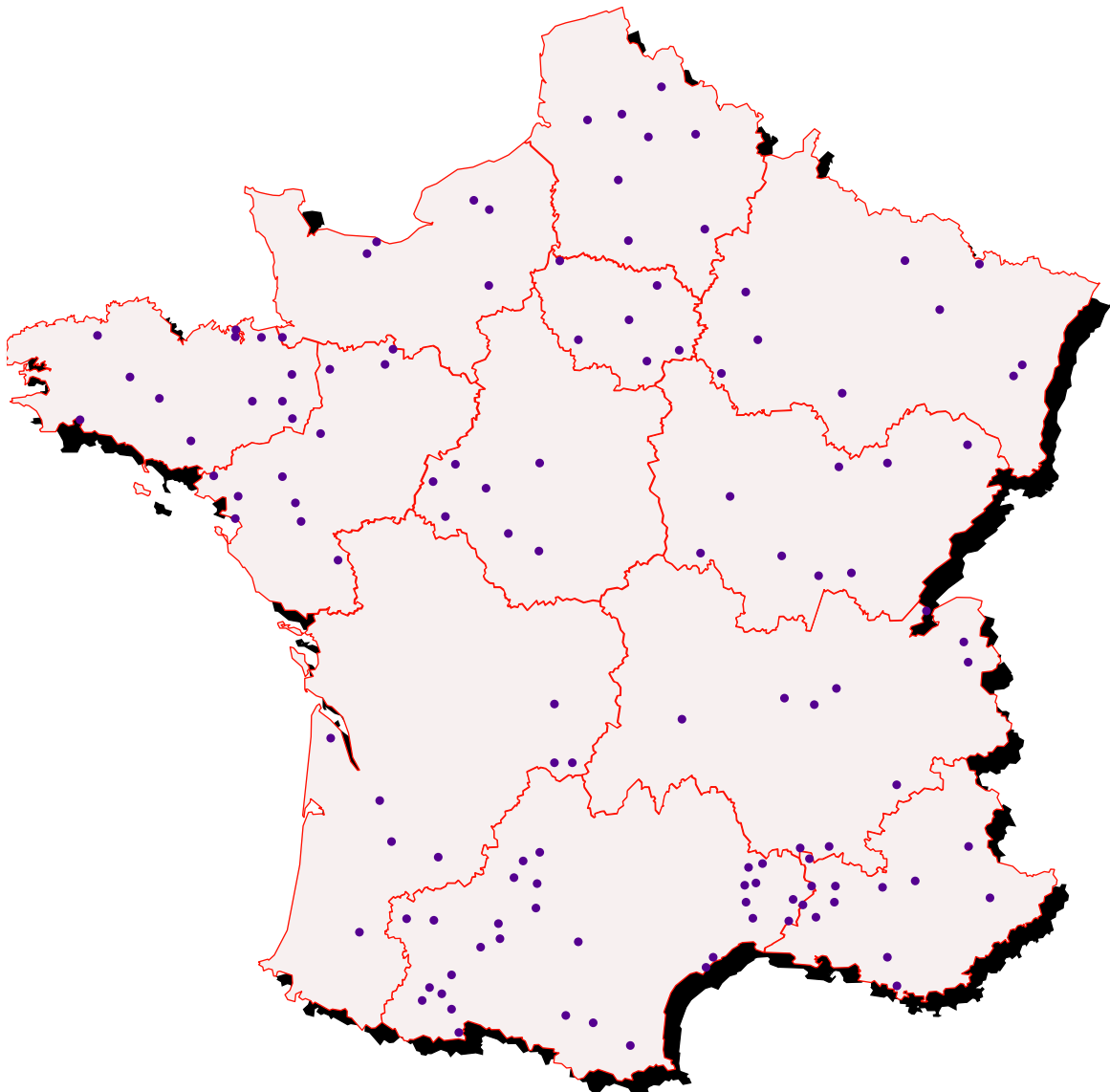
En lançant une offre destinée aux Petites Villes de Demain, Cap Collectif et la Banque des Territoires s'étaient données pour objectif de permettre à 100 collectivités d'expérimenter une démarche de participation citoyenne en ligne. En moins d'un an, ces objectifs ont été largement atteints et même dépassés ! 152 PVD ont ainsi créé leur compte sur la plateforme Purpoz depuis le lancement de l'expérimentation. 76 projets ont d'ores et déjà été lancés, les autres sont en cours de finalisation.

COMBIEN ?

152		76		+ 597 900		+ 9 000
comptes créés sur Purpoz		projets lancés		habitants visés		participants

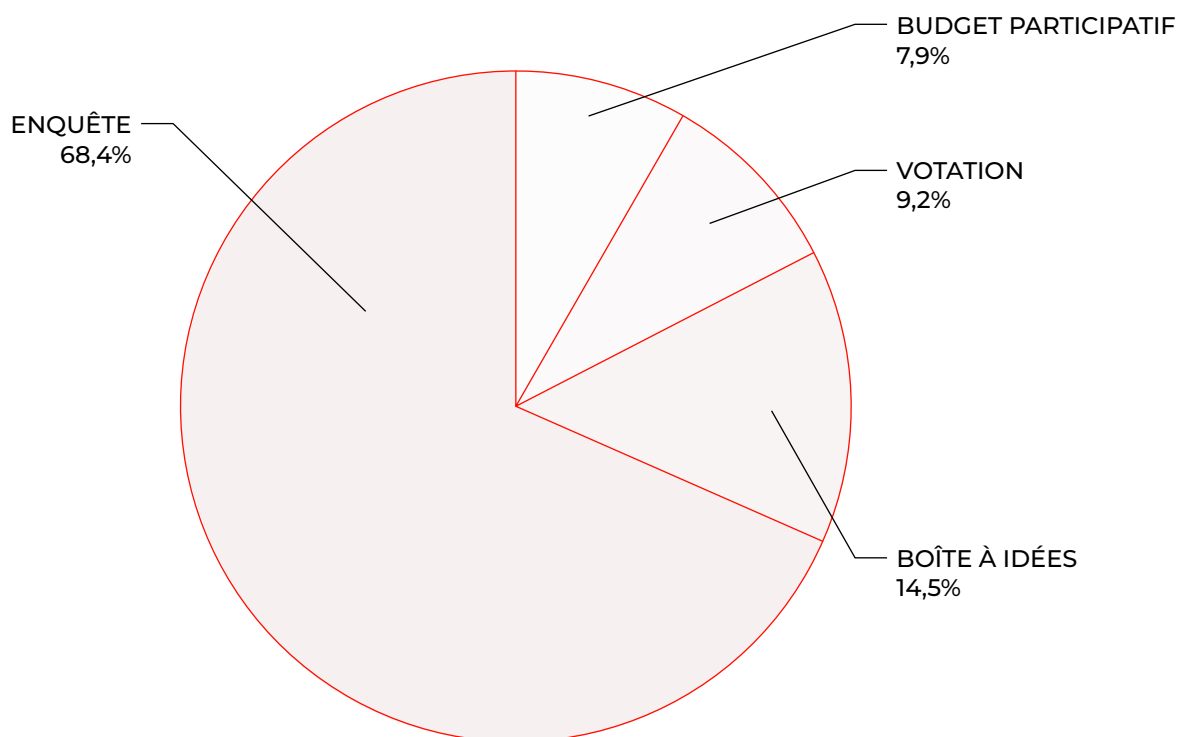
QUI ?

Des villes de 1000 habitants (Banon) à 19 000 habitants (Caudry)



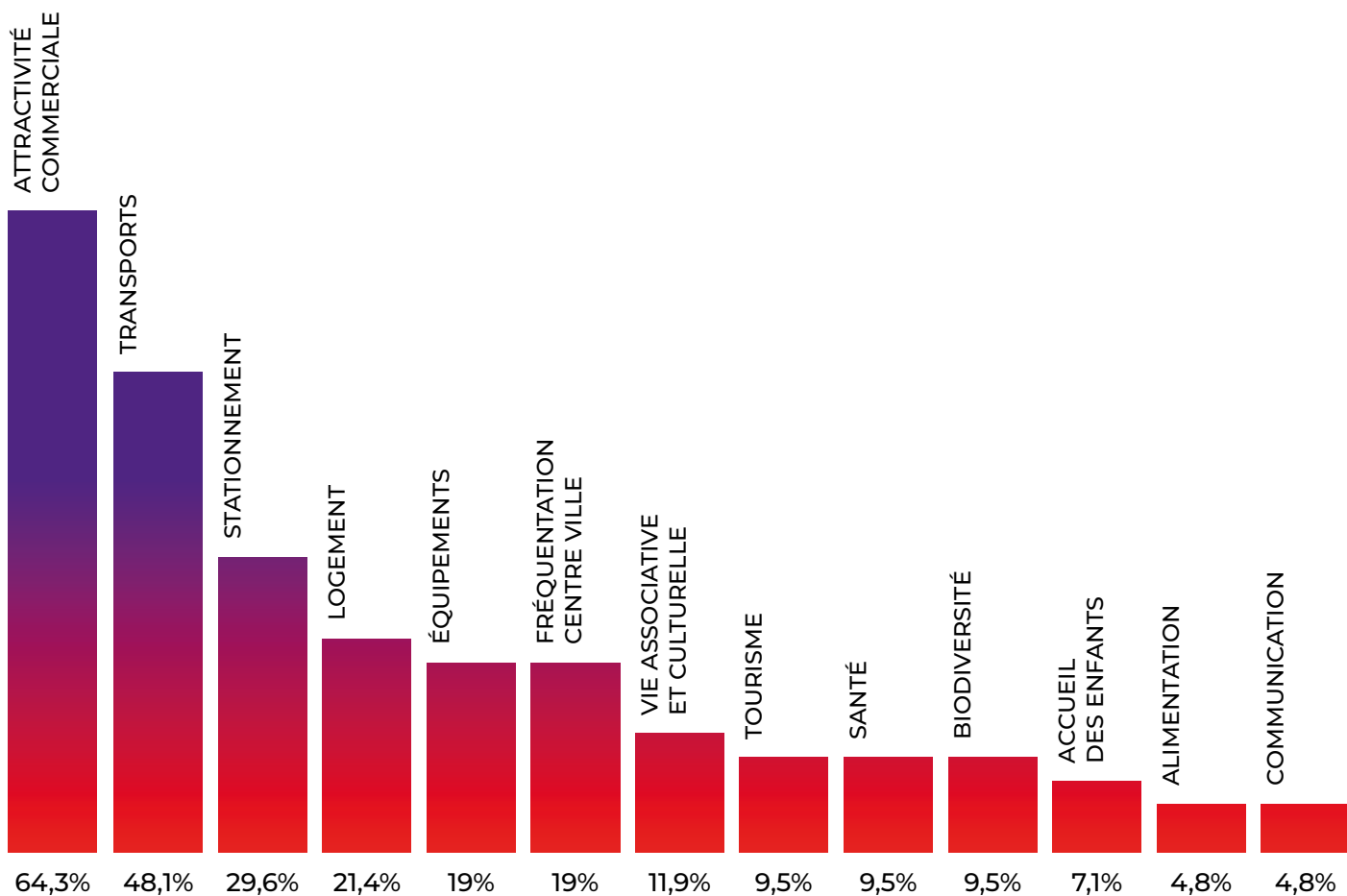
COMMENT ?

Les différents types de projets menés (plusieurs modalités de participation peuvent être proposées dans un même projet)



QUOI ?

Répartition par thématique de projet (plusieurs thématiques peuvent être traitées dans un même projet)



1. Consulter, concerter, co-construire ou co-décider: quels objectifs pour les PVD ?

→ Diagnostiquer

“En 3 mots, comment qualifieriez-vous notre commune ?”

La plupart des PVD interrogées expliquent s'être lancées sur Purpoz avec l'objectif de mieux écouter leurs habitants et connaître leurs besoins et habitudes. **Plus de 70% des PVD ont ainsi choisi de réaliser un diagnostic territorial** afin de dessiner l'image d'ensemble (positive comme négative) que renvoie leur commune. Cette ambition coïncide avec la phase de diagnostic qui a préfiguré l'élaboration des conventions-cadres dans de nombreuses PVD.

Dans la plupart des cas, comme à *Dourdan*, *Marseillan* ou *Lesparre-Médoc*, ces démarches avaient pour objectif de cerner les priorités des habitants sur des thématiques directement en lien avec le programme PVD, comme la revitalisation du centre-ville, le réaménagement urbain, l'attractivité commerciale, les habitudes d'achat ou de déplacement...

Plus original, les élus de la *Communauté des Communes de Savès* ont proposé à leurs habitants de choisir les caractéristiques à mettre en avant pour convaincre quelqu'un de venir vivre sur leur territoire. Dans l'optique de définir les atouts et faiblesses de la commune, *Saint-Ambroix* a, elle, proposé à ses habitants de partager 1 à 3 mots positifs puis négatifs pour qualifier le centre-ville.

Concernant la Halle, quel usage souhaiteriez-vous lui donner? **obligatoire**



- Laisser le stationnement uniquement en hiver et installer des terrasses, lieux de vie, bancs, aux beaux jours
- Installer des terrasses, lieux de vie, bancs... toute l'année
- Je ne souhaite pas modifier l'usage actuel (places de stationnement en dehors des marchés)
- Je ne sais pas
- Autre

Extrait de l'enquête de la ville de Dourdan.

Étude de cas

A Renazé, on s'interroge sur le devenir du centre-ville



2 500 habitants



**Région Pays
de la Loire**



**Quel avenir pour
le centre-ville
de Renazé ?**



210 participants
(soit 8,40 % de participation)

Après avoir été labellisé PVD, la ville de Renazé a souhaité concerter ses 2 500 habitants sur la redynamisation de son centre-ville.

Habitudes de fréquentation, ressenti global et propositions d'aménagements futurs, une enquête a ainsi permis de recueillir les usages et attentes des Renazéens pour leur centre-ville. Ceux-ci se sont exprimés à 96,7% pour une évolution du centre-ville, en listant les commerces, les aménagements et la mobilité comme les enjeux prioritaires sur lesquels se concentrer. Dans une optique de transparence, la mairie a mis les résultats de l'enquête à disposition de tous sur la plateforme. Dans une ville avec une population âgée en majorité de plus de 60 ans, la mise à disposition d'une version papier de l'enquête était une évidence pour les services municipaux. Des questionnaires papier étaient ainsi disponibles en mairie, dans le centre social et dans la maison France Services locale.

Et leur intuition était bonne ! Alors que les enquêtes papier ont été remplies exclusivement par des personnes âgées, les participants en ligne étaient, eux, plus jeunes que la moyenne de la commune.

Pour une première expérimentation de dispositif participatif, la ville a jugé les résultats très satisfaisants (8,4% des habitants y ont participé) ! La mairie indique que l'enquête a permis de recueillir des retours d'expérience et des avis qui viendront compléter les idées et projets des élus. Il ne reste qu'à attendre de voir comment les contributions des habitants auront permis de remodeler le Renazé de demain !





Si les thématiques abordées dans le cadre de ces projets sont variées, deux sujets reviennent dans près d'un diagnostic sur deux : **l'attractivité commerciale** et les **moyens de déplacement**.

Les PVD s'intéressent tout particulièrement à la **fréquentation des commerces** de leur commune. Ces derniers représentent un moyen d'attractivité important faisant des résultats de ces concertations des données précieuses pour les municipalités.

Transports en commun, consommation de carburant et autres mobilités sont également une source de préoccupations des PVD.

Si les questions se concentrent principalement sur la manière dont les habitants se déplacent, les PVD n'en oublient pas pour autant les enjeux écologiques des moyens de transports sur leur territoire.

La *Communauté des communes de Serre-Ponçon* a ainsi souhaité interroger ses habitants sur les mobilités douces et notamment les services de transports en commun. *Dinard* a, elle, choisi d'organiser un "Atelier de la mobilité" afin de récolter les priorités des habitants sur le sujet.

DES TRANSPORTS POUR LE QUOTIDIEN	DES MOBILITÉS TOURISTIQUES MAÎTRISÉES
 Communauté de communes Serre-Ponçon 28 octobre 2022	 Communauté de communes Serre-Ponçon 28 octobre 2022
Développer des liaisons régulières locales Faciliter l'usage des circuits scolaires par les habitants (promotion, continuité vacances scolaires)  Des transports pour le quotid...	Améliorer l'attractivité des services hivernaux desservant les stations Faire fonctionner les navettes vers Crévoux et Réallon le mercredi également  Des mobilités touristiques ma...

Plan d'action de la Communauté de communes de Serre-Ponçon.

Quels sont les autres sujets abordés dans le cadre du diagnostic territorial ? Le logement (21,4%), les équipements publics (19%), la vie associative et culturelle (11,9%) et le tourisme à égalité avec la santé et la biodiversité (9,5%).

→ Proposer

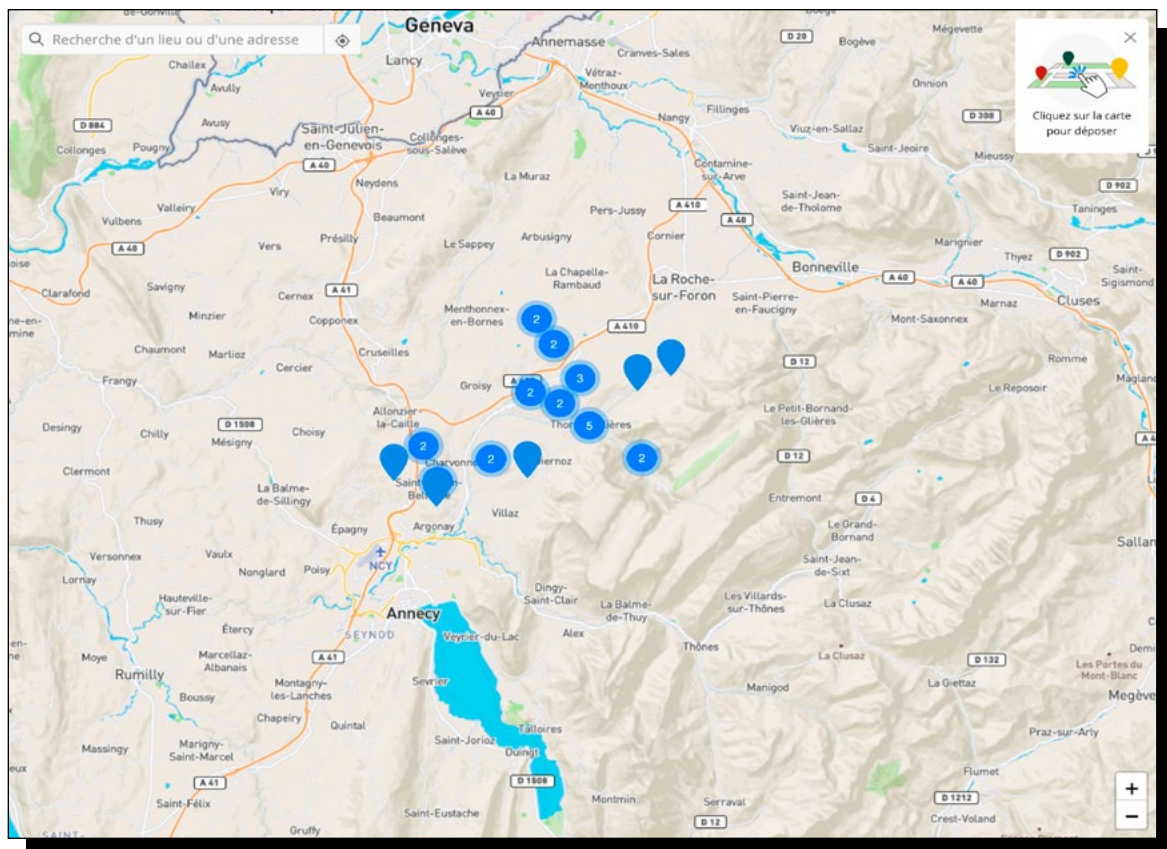
“Votre imagination est la bienvenue !”

Les PVD ne se sont pas contentées de réaliser des diagnostics. 40% d'entre elles ont également permis à leurs habitants de proposer des idées d'amélioration pour leurs communes, sous forme de boîtes à idées, de cartographies participatives ou encore de champs libres dans les questionnaires.

→ Via une boîte à idées, la commune de **Beaucaire** a demandé à ses habitants de partager leurs envies pour redonner vie à l'îlot Aillaud, site actuellement inutilisé.

→ La stratégie d'implantation des panneaux d'affichage de **Fillière** a pu être choisie par les membres du conseil citoyen grâce à une cartographie participative.

→ La mairie de **Nort-sur-Erdre** a organisé un budget participatif au cours duquel les habitants ont pu proposer puis choisir leurs projets pour améliorer le cadre de vie de la commune.



Carte participative de la commune de Fillière.

Étude de cas

À Beaucaire, on redonne vie à un lieu en friche



16 000 habitants



**Région
Occitanie**



**Quel avenir pour
l'îlot Aillaud,
à Beaucaire ?**



42 projets
recueillis

À Beaucaire, Ville d'art et d'histoire dans le département du Gard, au pied des remparts et de la forteresse médiévale, se trouve un lieu particulier : l'îlot Aillaud. Cet ensemble est le fruit d'une histoire remontant à la fin du Moyen- Âge. Usine de produits chimiques au 19e siècle, atelier d'ébénisterie en 1904 puis atelier de tonnellerie après la Seconde Guerre mondiale, l'îlot Aillaud deviendra enfin un lieu de fabrication, d'exposition et de vente de meubles de la famille Aillaud de Tarascon jusqu'en 1985 avant d'être abandonné...

En 2022, la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence initie une réflexion pour redonner vie à ce potentiel foncier. Dans ce cadre, les élus souhaitent impliquer les habitants et les invitent à partager leurs idées sur le devenir de l'îlot. Un processus d'idéation collective est ainsi lancé sur PurpoZ pour une durée de deux mois. Un pôle d'artisans et de produits locaux ? Un lieu d'activités touristiques en lien avec le château de Beaucaire qui le surplombe ? Un espace de coworking ? Le champ des possibles est largement ouvert !

Suite à l'analyse des projets déposés (encore en cours), la collectivité s'est engagée à revenir vers les habitants afin de leur présenter les premières pistes de réflexion retenues. Un retour jugé essentiel par les élus, qui souhaitent s'assurer que le projet de réaménagement envisagé correspond à un besoin exprimé par les habitants qui sauront, dès lors, réinvestir et se réapproprier ce lieu emblématique du territoire.

→ Décider

“C’est vous qui choisissez !”

Si certaines PVD ont souhaité organiser des projets participatifs afin d’apporter des éléments nouveaux et nourrir les réflexions en cours au sein de la municipalité, d’autres ont souhaité utiliser Purpoz **dans un objectif décisionnel**, en permettant aux habitants de prendre part directement aux choix qui impacteront leur quotidien. **9,2% des PVD ont ainsi réalisé des votations.**

→ Les villes de *Banon* et *Créon* ont proposé aux participants de choisir le nom de la médiathèque (parmi une liste restreinte proposée par la ville).

→ Les habitants de *Roquemaure* ont pu se prononcer sur le déplacement du monument aux morts de la ville à partir des scénarii d’aménagement proposés par la commune.

→ Les communes de La *Mure* et *Condom* ont toutes deux demandé aux participants de se prononcer pour ou contre l’extinction de l’éclairage public la nuit.

→ Les habitants de *Puget-Théniers* et *Caudry* ont pu choisir la thématique du projet de street-art dans la ville (parmi une liste restreinte proposée par la ville).

Votre avis

Etes-vous favorable à la mise en place de mesures de réduction de l'éclairage public la nuit?

Quelle mesure vous semble la plus adaptée pour les Allées de Gaulle?

Classez les propositions de la plus pertinente à la moins pertinente.
Choix disponibles

<input type="checkbox"/> éteindre un lampadaire sur deux entre 22h et 6 h. → Sélectionner	→	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> éteindre tous les lampadaires entre 00h et 6h → Sélectionner		<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> baisser l'intensité de l'éclairage → Sélectionner		<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> mettre en place un éclairage nocturne par détecteur de mouvement → Sélectionner		<input type="text"/>

Votre classement

Extrait de l'enquête sur l'éclairage nocturne à Condom.

Étude de cas

À Roquemaure, on organise une votation sur le réaménagement d'un boulevard



5 500 habitants



**Région
Occitanie**



**Votation
Boulevard
National**



543 participants

A Roquemaure, dans le Gard, les 5500 habitants ont été invités à se positionner sur une question : dans le cadre du réaménagement du boulevard National, le monument aux morts doit-il rester sur son emplacement actuel ou être déplacé ?

En effet, après que la municipalité et son maître d'œuvre aient travaillé sur deux possibilités en vue du gros projet d'aménagement de la traversée de la commune, cette dernière a souhaité remettre le choix final entre les mains des habitants. L'une des options proposées impliquait un changement majeur : le déplacement du monument aux morts. La plateforme a permis à la commune de présenter les deux possibilités du maître d'œuvre en les illustrant par des schémas permettant à chacun de visualiser les changements envisagés.

Pour les publics moins à l'aise avec le numérique, la commune a proposé un accompagnement en mettant un ordinateur à disposition à la mairie et à la Maison France Services. Les participants pouvaient alors être aidés dans la prise en main de l'outil en ligne.

Selon la maire, Nathalie Nury, et sa Directrice générale des services, la réussite de cette votation a nécessité une large campagne de communication à l'aide de tous les supports à disposition de la commune. Tous les personnels en position d'accueil du public ont également été sensibilisés sur le dossier afin de pouvoir répondre au mieux aux usagers. Pour faciliter le vote, un QR code a été créé, permettant d'accéder directement à la plateforme en ligne.

La votation a ainsi été un moyen d'appropriation et d'acceptation du projet en construction, qui devra permettre de limiter les éventuelles critiques futures.

2. Un an après, quels résultats, quelles perspectives ?

Les PVD dans les standards de participation

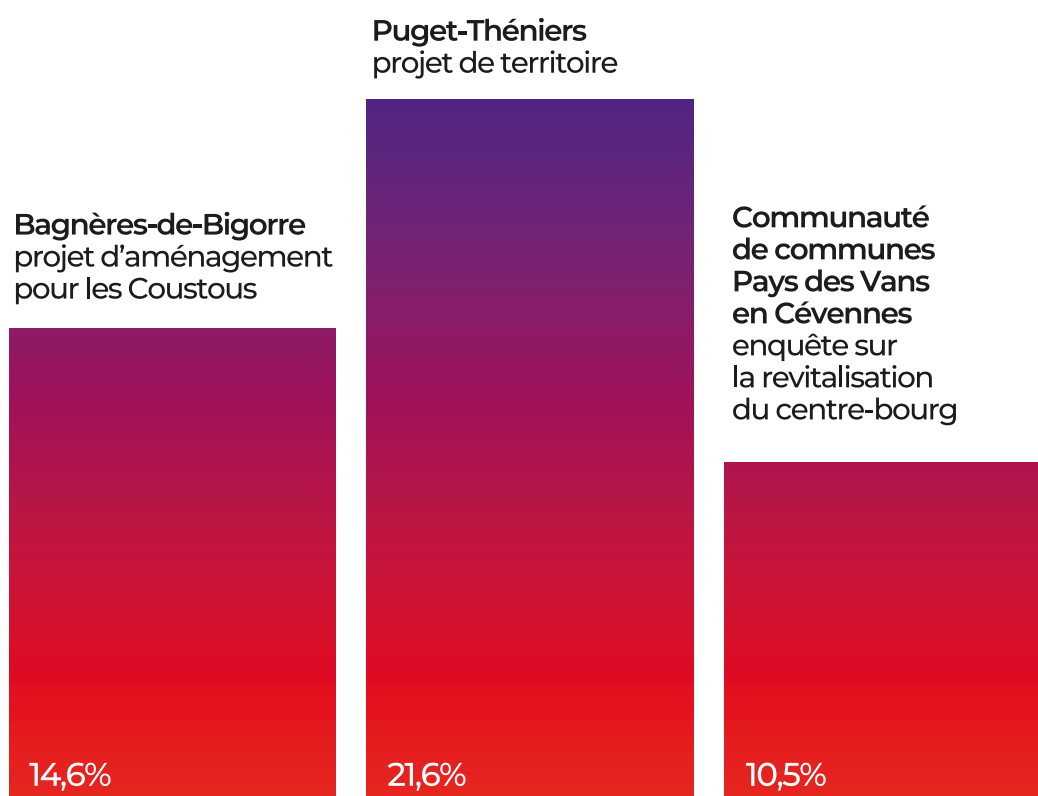
Un peu moins d'un an après le lancement de notre expérimentation, il est maintenant temps de faire un premier bilan. Les habitants se sont-ils mobilisés ? Les projets ont-ils tenu leurs promesses ?

- 152 comptes créés par des PVD sur Purpoz
- 76 projets créés
- + 597 900 habitants visés
- + 9 000 participants
- + 8 985 contributions
- + 4 220 votes

Avec un taux de participation moyen à 2,5% (nombre d'habitants visés ayant participé), les PVD sont dans les standards de la participation (2,7% en moyenne sur l'ensemble des projets menés par des collectivités sur une plateforme Cap Collectif).

Les 3 projets ayant obtenu le meilleur taux de participation

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer et d'espérer la réussite d'un projet, comme l'implication et les engagements de retour du décideur, l'accessibilité de la démarche et une communication bien menée, tant en ligne que sur vos panneaux d'affichage ou dans la presse locale.



Numérique et présentiel : le combo parfait

Le numérique n'est pas magique, et les PVD l'ont bien compris ! Dans toute démarche participative, l'articulation des dispositifs numériques et présentiels est une nécessité. Elle permet de toucher un public plus large et de donner à chacun une chance d'exprimer sa voix.

Et qu'il s'agisse d'enquête ou de budget participatif, les PVD ont su développer des modalités complémentaires en proposant par exemple aux habitants de déposer leur projet dans des urnes en mairie ou d'apporter leur contribution via des formulaires papier, par exemple sur un stand de marché.

→ La ville de *Millas*, PVD de la Communauté de communes Roussillon-Conflent, a interrogé les habitants sur leurs priorités pour le territoire pour les prochaines années. Afin de toucher le plus largement possible les 4 200 habitants, la mairie a permis aux participants de déposer leur questionnaire en version papier dans des urnes disposées dans des lieux publics.

→ La ville de *Divonnes-les-Bains* a misé sur un acteur local particulièrement ancré afin de faire connaître leur démarche et d'encourager les habitants à y prendre part : les agents de l'Office de tourisme ont ainsi été mobilisés et équipés de tablettes tactiles afin de recueillir les contributions des citoyens sur le terrain.

→ A *Saint-Jean du Gard*, des stands tenus par des agents communaux ont été mis en place sur le marché, permettant à chacun de prendre connaissance du projet en cours. Cette présence sur le marché était d'autant plus pertinente que l'enquête portait sur les habitudes de consommation.





Et après ?

À peine quelques mois après les premières expérimentations, les résultats concrets des projets menés commencent à apparaître sur les territoires.

Forte de ses 63% de votes “pour”, la mairie de *Roquemaure* a annoncé que les travaux de déplacement du monument aux morts débuteraient dès janvier 2023. Pour *La Mure* : fini l'éclairage public entre minuit et 6h du matin ! La commune a suivi l'avis majoritaire de ses habitants (plus de 85% d'avis positifs sur cette proposition). Et si vous souhaitez organiser un événement à *Banon*, vous pouvez dès maintenant contacter “La Bugadière”, le nouveau nom de la salle multi-activités choisi par les habitants.

L'attrait pour l'expérimentation lancée par la Banque des Territoires et Cap Collectif se fait toujours ressentir (20 demandes de création de compte dans les 2 derniers mois) et 16 PVD se sont également laissées tenter par l'organisation d'un deuxième, troisième, et même d'un quatrième projet à *Créon* !

À *Saint-Rémy-de-Provence* et au *Pays de Sommière*, de nouveaux projets sont déjà en cours de réflexion.

Un an plus tard, l'offre destinée aux Petites Villes de Demain se révèle donc être une expérimentation réussie, ayant permis à de nombreuses communes de faire leur premier pas vers la participation citoyenne en ligne.



Étude de cas

À Saint-Rémy-de-Provence, on organise le premier budget participatif



10 000 habitants



**Région Provence
Alpes Côte d'Azur**



**Budget
participatif #1**



254 participants

La ville de Saint-Rémy-de-Provence, située au cœur des Alpilles et connue notamment pour avoir inspiré près de 150 toiles à Vincent Van Gogh, a été la première commune PVD à se lancer dans un budget participatif sur Purpoz.

Dès le mois de novembre 2021, la ville, qui en avait fait un engagement électoral, a lancé le dispositif avec un budget alloué de 300 000 € (soit 30 € par habitant). Une somme représentative de l'importance donnée à cette démarche quand on sait que le montant moyen des budgets participatifs ne dépasse pas les 6,50 € par habitant. Avec plus de 59 idées déposées, Saint-Rémy a prouvé que les budgets participatifs ne sont pas réservés aux grandes villes. Marion Leguevaque, chargée de mission participation citoyenne, a eu le bon réflexe de contacter plusieurs autres communes ayant déjà mené des budgets participatifs afin de récolter des conseils avisés.

La ville a également mis en place une commission citoyenne composée de 16 personnes dont 4 élus, des techniciens et 6 citoyens tirés au sort. Afin de faciliter le travail des services, la mairie a utilisé l'outil d'analyse intégré à la plateforme Purpoz, permettant de centraliser facilement les informations pour les agents. Suite à l'analyse et aux 2437 votes exprimés (1160 sur la plateforme et 1292 par bulletin papier), 13 projets ont été élus lauréats. L'aménagement d'un véhicule municipal pour le transport des personnes à mobilité réduite, ou encore l'installation d'une passerelle au dessus d'une roubine dans le cadre de la création d'un circuit de promenade.

Fort de cette première expérience, la ville a reconduit le dispositif pour une seconde édition, en y consacrant le même budget.

